



**ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DECAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN INC.
INSCRIPTION SAISON 2020-2021**

CONDITION D'INSCRIPTION

Seuls les joueurs domiciliés sur le territoire de la ville de St-Augustin de Desmaures et de Québec (ancien territoire de la ville de Cap-Rouge) peuvent s'inscrire au sein de l'association du hockey mineur de Cap-Rouge/St-Augustin.

TARIFICATION

CATÉGORIE	ANNÉE DE NAISSANCE	TARIF
INITIATION HOCKEY*	2016	185\$
PRÉNOVICE	2014 et 2015	300\$
NOVICE (M9)	2012 et 2013	330\$
ATOME (M11)	2010 et 2011	410\$
PEE-WEE (M13)	2008 et 2009	410\$
BANTAM (M15)	2006 et 2007	410\$
MIDGET (M18)	2003 à 2005	410\$
JUNIOR**	1999 à 2002	420\$

* Programme débutant en septembre axé sur le patin. Équipement du joueur requis. Joueurs de 4 ans seulement.

** Un maximum de 4 joueurs nés en 1999 peut évoluer dans chacune des équipes de cette catégorie.

Un montant supplémentaire sera exigé pour les joueurs évoluant aux niveaux AA et BB.

POLITIQUE FAMILIALE

Une réduction de 50 \$ s'applique sur le coût d'inscription du 2^e enfant de la même famille. Une réduction de 75 \$ s'applique sur le coût d'inscription du 3^e enfant de la même famille. Une réduction de 100 \$ s'applique sur le coût d'inscription du 4^e enfant de la même famille. Cette réduction s'applique seulement sur le coût d'inscription de base et exclut les joueurs juniors.

ÉQUIPES DOUBLE LETTRE (AA-BB)

Les équipes Atome à Midget de niveau AA et BB et l'équipes Junior AA seront formées à partir des joueurs des associations de Cap-Rouge/St-Augustin, Donnacona, Pont-Rouge et St-Raymond.

Quant aux équipes Pee-wee et Bantam de niveau AAA ainsi que les équipes Midget Espoir, elles seront formées à partir des joueurs des associations de la Rive-Nord (Structure Hockey Intégrée Rive Nord Québec (SHIRNQ)).

MODALITÉS DE PAIEMENT

1. Le coût d'inscription est payable en un versement au moment de l'inscription en ligne ou par chèque. Le chèque doit être émis à l'ordre de l'Association du hockey mineur de Cap-Rouge/St-Augustin. Il peut être postdaté au 1er septembre 2020.
2. Le joueur n'ayant jamais été inscrit dans une équipe de hockey organisé avec Hockey Québec doit joindre une photocopie d'un justificatif d'âge et de résidence.
3. Respecter la politique de remboursement (voir site internet)
4. S'il y a trop de joueurs dans une catégorie, l'association pourra tenter de conclure une entente avec une autre organisation afin que ce joueur puisse évoluer au sein de cette organisation.

INFORMATION

Pour plus d'informations, nous vous invitons à communiquer avec Richard Cayouette au 418 455-9247 ou par courriel à richard.cayouette@hockeycrsa.com ou à consulter notre site internet à l'adresse suivante: www.hockeycrsa.com

**Association du hockey mineur de Cap-Rouge/St-Augustin
CP 52, St-Augustin, Québec G3A 1V9**



ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN INC.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION SAISON 2020-2021

JOUEUR

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Date de naissance : _____

Nom d'un parent : _____

Courriel : _____

POSITION:

Gardien _____ Défenseur _____ Avant _____

BÉNÉVOLE

Nom : _____ Prénom : _____

J'aimerais participer comme :

Entraîneur___ Entraîneur-adjoint___ Gérant___ Programme MAHG___ Arbitre___ Marqueur___

Tournoi (25 au 29 novembre 2020)___ Championnats Régionaux (17 au 25 avril 2021)___

ENGAGEMENT

En signant ce formulaire d'inscription, je m'engage à respecter les conditions suivantes :

- 1. Respecter la politique de remboursement (voir site internet)**
2. Le transport dans les arénas est sous la responsabilité des parents.
3. Les équipements prêtés aux joueurs (gilets, équipements de gardien de but) doivent être retournés en bon état à la fin de la saison.
- 4. Respecter les règlements disciplinaires de l'association du hockey mineur de CRSA (voir site internet)**
5. Je reconnais avoir pris connaissance des modalités d'inscription décrites dans la page ci-jointe.

Signature d'un parent _____